
Régie autonome
des transports parisiens
Département des achats
et de la logistique
Direction

**Note de département n° 2006-29 du 8 janvier 2007
portant délégation de signature**
NOR : *EQUT0790191N*

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu la note générale n° 4714 du 3 mai 1990 relative à l'organisation générale de la RATP ;

Vu le décret du 26 juillet 2004 nommant le président-directeur général de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 5555 consentie le 20 septembre 2004 au directeur de département HAL par le président-directeur général de la RATP ;

Le directeur du département HAL donne délégation à Mme Cécile Clossa à l'effet de signer les actes relevant de la gestion administrative, économique et financière, dans le cadre de l'unité HAG, suivant les dispositions prévues dans la fiche explicative « Les délégations de signature », référencée HAL. 0110 sur le site qualité de HAL.

O. Duthuit